



## LA CLASSE DE TERMINALE

### LES ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN

**Information générale : Tronc commun ALM (allemand langue maternelle) : 21h/semaine**  
**Tronc commun ALE (allemand langue étrangère) : 18h/semaine**

En première et en terminale, les élèves suivent un tronc commun évalué à 16h d'enseignement par semaine en voie générale :

- **Philosophie** – 4 h/semaine
- **Histoire-géographie** - 3 h/semaine **Langue vivante A et langue vivante B – anglais/allemand/espagnole/arabe** –3 h/semaine par semaine chacune
- **Enseignement scientifique (en voie générale)** – 2 h/semaine
- **Éducation physique et sportive** – 2 h/semaine
- **Enseignement moral et civique** – 18 heures annuelles
- **Langues vivantes** : allemand et anglais 3 h/semaine

**ATTENTION** : Les nouveaux arrivants en classe de terminale sont libérés de l'obligation de suivre l'enseignement allemand. Ils poursuivront dans ce cas-là, la langue étudiée dans la classe précédente. Si celle-ci n'est pas enseignée au LFV, la famille se tournera vers le CNED

### MATURA

**Matura**: Les élèves qui se préparent à la Matura suivent les cours d'allemand langue maternelle (ALM) et d'histoire-géographie en langue allemande (HGLM), dispensés par les enseignants de la Bildungsdirektion de Vienne. Ces enseignements sont obligatoires pour les élèves de nationalité autrichienne et binationaux.

### ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Chaque élève doit suivre les **2 enseignements de spécialité choisis parmi les 3 suivis en première** à raison de 6 heures hebdomadaires chacun :

- **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues et littératures étrangères en allemand ou anglais**
- **Mathématiques**
- **Numérique et Sciences Informatiques**
- **Physique et chimie**
- **Sciences de la vie et de la terre (SVT)**
- **Sciences économiques et sociales (SES)**

Les enseignements de spécialité sont mis en place sous réserve de leur validation par le Ministère de l'Éducation nationale et d'effectifs suffisants.



## ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

*Les options, facultatives, sont mises en place sous réserve d'effectifs suffisants et de compatibilité d'emploi du temps.*

*Le choix d'un enseignement facultatif est un engagement pris pour une année scolaire. Aucun désistement ne sera possible en cours d'année.*

L'offre d'enseignements facultatifs présentée ci-dessous permet plusieurs combinaisons. Cependant, il est important de réfléchir au volume horaire que ce choix peut engager.

### Un seul enseignement facultatif, à raison de 3 h/semaine, est possible, à choisir parmi :

- **Latin** (poursuite)
- **Arabe** (poursuite)
- **Espagnol** (poursuite)
- **Histoire des Arts**
- **Autre langue vivante par CNED**
- **Section sportive** : badminton, course d'orientation et musculation, places limitées

### Un enseignement facultatif, à raison de 3 h/emaine, est possible, à choisir parmi :

- **Mathématiques expertes** – à destination des élèves poursuivant en terminale la spécialité « Mathématiques »

**OU**

- **Mathématiques complémentaires** – à destination des élèves ayant abandonné la spécialité « Mathématiques » à la fin de la classe de première.

### Section Européenne en anglais 2h/semaine :

L'élève peut poursuivre la Section Européenne en anglais suivie en 1<sup>ère</sup>.